

## ERGOTHÉRAPEUTE

60 %

### NO DE L’AFFICHAGE

68 (2023-2024)

2116-845

### LIEU DE TRAVAIL

*Services éducatifs*

*Centre administratif*

*(Saint-Félix-de-Valois)*

### SUPÉRIEURE IMMÉDIATE

*Madame Marie-Josée Lazure*

*Directrice adjointe*

### DÉBUT D’AFFICHAGE

*31 janvier 2024*

### FIN D’AFFICHAGE

*7 février 2024*

*16 heures*

### RÉCEPTION DES CANDIDATURES

L’avis de candidature pourra être envoyé par courriel ou par télécopieur au Service des ressources humaines. Le numéro du concours doit être inscrit sur votre correspondance. Seules les candidatures retenues seront contactées.

### TÉLÉCOPIEUR

450 889-3192

### ADRESSE ÉLECTRONIQUE

[rhaffichagepro@csssamares.gouv.qc.ca](mailto:rhaffichagepro@csssamares.gouv.qc.ca)

### NATURE DU TRAVAIL

L’emploi d’ergothérapeute comporte plus spécifiquement des fonctions de dépistage et d’évaluation des habiletés fonctionnelles des élèves présentant des troubles physiques ou psychomoteurs, ainsi que de détermination et de mise en œuvre d’un plan de traitement et d’intervention en ergothérapie pour ces élèves, dans le but de développer, restaurer ou maintenir leurs aptitudes, de compenser leurs incapacités, de diminuer les situations de handicap, d’adapter leur environnement pour favoriser une autonomie optimale et de faciliter leur cheminement scolaire.

### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L’ergothérapeute évalue le développement de l’élève dans différentes sphères : motricité globale et fine, intégration sensorielle, habiletés perceptivo-cognitives, aspect social et rationnel, activités de la vie quotidienne et de la vie domestique; elle ou il analyse et évalue les habiletés fonctionnelles des élèves, notamment de l’élève handicapé ou en difficulté d’adaptation et de l’élève atteint d’un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Elle ou il, dans le cadre d’un plan d’intervention, détermine un plan de traitement et d’intervention en ergothérapie, pour répondre aux besoins de l’élève et elle ou il décide de mesures de contention, si nécessaire.

Par le biais de thérapies individuelles ou de groupe, elle ou il stimule les acquisitions dans les sphères où l’élève accuse des retards pour lui permettre de développer au maximum ses capacités; elle ou il utilise les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages pour que l’élève devienne le plus fonctionnel et autonome possible dans son milieu de vie.

Elle ou il participe avec l’équipe multidisciplinaire à l’élaboration et la révision du plan d’intervention de l’élève en y intégrant, s’il y a lieu, le plan de traitement et d’intervention en ergothérapie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d’intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l’équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l’évaluation de l’atteinte des objectifs.

Elle ou il conçoit, choisit, adapte et prépare le matériel nécessaire aux séances de thérapie individuelle ou de groupe et recommande l’acquisition d’équipements; elle ou il conseille et soutient le personnel enseignant pour qu’il puisse adapter l’enseignement ou le matériel et elle ou il suggère des stratégies; elle ou il rencontre, soutient et conseille les parents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant la réadaptation de l’élève.

Elle ou il peut faire un travail de consultation et de formation auprès des intervenantes et intervenants du milieu scolaire, médical ou de réadaptation.

Elle ou il conseille le personnel d’encadrement, rédige des rapports d’expertise, d’évaluation, de bilan et d’évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il peut aussi animer des ateliers et offrir du soutien à certains groupes de parents, en partenariat avec les intervenantes et intervenants du milieu scolaire ou du réseau de la santé et des services sociaux.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d’évaluation d’étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

## TRAITEMENT

### TAUX HORAIRE\*

Minimum : 27,46 \$

Maximum : 50,39 \$  
(plus une majoration)\*

## TRAITEMENT

### ANNUEL

Minimum : 50 150 \$

Maximum : 92 027 \$\*

Une rémunération additionnelle de 2,00 % est octroyée à la personne professionnelle détentrice d'une maîtrise lorsque celle-ci est exigée au Plan de classification et requise dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Cette rémunération additionnelle s'applique après avoir séjourné un an à l'échelon 18.

## HORAIRE

21 heures par semaine

Journées à déterminer

Horaire à déterminer

(Selon les besoins et les disponibilités)

Le Centre de services scolaire des Samares applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le Centre des services scolaire des Samares, situé dans la région de Lanaudière à proximité de Joliette, emploie plus de 4 500 personnes.

Consultez nos offres d'emploi à  
l'adresse

[www.csssamares.gouv.qc.ca](http://www.csssamares.gouv.qc.ca)

## QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

### Exigences particulières

- Avoir d'excellentes habiletés en communication écrite et verbale.
- Avoir de bonnes habiletés à travailler en équipe multidisciplinaire.
- Avoir de bonnes connaissances au niveau des outils technologiques et des logiciels.
- Être capable de jouer un rôle-conseil face à la direction concernant les besoins des élèves et les services à dispenser à partir de l'analyse des besoins.
- Être à l'affût de nouvelles approches pédagogiques.
- Avoir une bonne capacité d'adaptation.
- Avoir une bonne capacité à s'engager et à engager les autres positivement vers le changement.
- Faire preuve d'initiative, d'innovation, de créativité, de résolution de problèmes et d'un sens de l'organisation.
- Avoir la capacité d'établir et de maintenir des liens de confiance avec les intervenants du milieu.
- Avoir de l'expérience en emploi auprès de la clientèle scolaire constitue un atout.

### Pourquoi travailler pour le Centre de services scolaire des Samares en tant que professionnel ?

- 20 jours de vacances après un an de service continu.
- 20 jours chômés et payés par année scolaire (incluant les jours ouvrables compris durant la période s'étendant du 24 décembre au 3 janvier et la semaine de relâche).
- Congés spéciaux intéressants.
- Programme avantageux d'assurances collectives.
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP).
- Possibilités d'avancement.
- Possibilités de perfectionnement.
- Salaire concurrentiel.
- Programme d'aide aux employés.
- Possibilités de télétravail formule hybride et d'aménagement d'horaire après entente et avec autorisation de la supérieure immédiate ou du supérieur immédiat.

La personne devra détenir un permis de conduire valide, avoir accès à un véhicule et devra l'utiliser pour se déplacer sur le territoire du Centre de services scolaire des Samares.

Les personnes candidates pourraient être appelées à passer des tests et une entrevue afin de vérifier si elles répondent aux exigences du poste.